



Pas de triche et sujets abordables

Un bac «trop normal»...

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Cadre de vie à Béjaïa
Des habitants de Tizi s'insurgent

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4808 - Mardi 18 juin 2019 - Prix : 10 DA

Accusés de corruption et d'abus de fonction

Défilé incessant de hauts responsables devant la justice

Page 3

● Calendrier national de vaccination

Efficacité prouvée... en dépit de l'abstention de ces dernières années

Page 4

● Règles de concurrence

Adhésion volontaire de huit opérateurs économiques d'envergure nationale

Page 5

Gaid Salah au sujet de la sortie de crise

Double priorité : tenue des présidentielles et lutte contre la corruption



Ph/D. R.

Comme à son habitude lors de ses sorties sur le terrain, Ahmed Gaid Salah n'a pas manqué hier à Béchar d'aborder longuement la situation de crise que connaît le pays, d'en analyser les tenants et aboutissants et de faire des propositions pour ouvrir la voie au dépassement de tous les obstacles qui se dressent en travers des issues et des solutions. Lire page 2

Algérie 3-Mali 2

Delort offre la victoire aux Verts

Page 23

Peinture

Smail Ouchene expose «Estérification» jusqu'au 15 juillet

Page 13

Gaïd Salah au sujet de la sortie de crise

Double priorité : tenue des présidentielles et lutte contre la corruption

Comme à son habitude lors de ses sorties sur le terrain, Ahmed Gaïd Salah n'a pas manqué hier à Béchar d'aborder longuement la situation de crise que connaît le pays, d'en analyser les tenants et aboutissants et de faire des propositions pour ouvrir la voie au dépassement de tous les obstacles qui se dressent en travers des issues et des solutions.

Par Nassim S.

En visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a notamment affirmé hier que la lutte contre la corruption n'admet «aucune limite». «Partant du fait que la lutte contre la corruption n'admet aucune limite et qu'aucune exception ne sera faite à quiconque, cette voie sera celle que l'institution militaire veillera à entreprendre avec détermination, posant ainsi les jalons de l'affranchissement de l'Algérie du vice de la corruption et des corrupteurs avant la tenue des prochaines élections présidentielles», a déclaré M. Gaïd Salah qui effectue une visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar. «A cet effet, il y a lieu d'affirmer encore une fois la détermination de l'ins-

titution militaire à accompagner la justice, avec une ferme conviction et un sens élevé du devoir, ainsi que de la protéger de façon à lui permettre d'exécuter convenablement ses missions et s'acquitter judicieusement de son rôle de moralisateur, en déterrâant tous les dossiers et en les traitant en toute équité quelles que soient les circonstances, de façon à faire comparaitre devant la justice tous les corrompus quels que soient leur fonction ou leur rang social», a-t-il souligné.

«Accélérer l'élection d'un président de la République, une priorité»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, toujours à Béchar, que la «priorité aujour-

d'hui» consiste à «accélérer» l'élection d'un président de la République dans les «délais possibles constitutionnellement et acceptables dans le temps», vu que «ces délais ont atteint aujourd'hui leur limite». «Nous ne nous laisserons jamais de dire que la priorité aujourd'hui consiste à accélérer l'élection d'un président de la République dans les délais possibles constitutionnellement et acceptables dans le temps», a déclaré M. Gaïd Salah, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la 3^e Région militaire à Béchar, précisant que «ces délais ont atteint aujourd'hui leur limite et il appartient aux Algériens fidèles à leur patrie de trouver maintenant la voie la plus efficace pour y aboutir». Il a souligné, dans ce cadre, que l'organisation de l'élection présidentielle dans «les brefs délais et dans les meilleures conditions de transparence et de crédibilité constitue



Ph.D. R.

un élément fondamental que requiert la véritable démocratie à laquelle ne croient pas, malheureusement, certains adeptes de

la surenchère politique et idéologique qui considèrent les élections comme un choix plutôt qu'une nécessité». N. S.

Sommet d'affaires Etats-Unis/Afrique du 18 au 21 juin à Maputo

Djamila Tamazirt représente l'Algérie

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, représentera l'Algérie à la 12^e édition du Sommet d'affaires Etats-Unis-Afrique qui se tiendra du 18 au 21 juin 2019 à Maputo (Mozambique), a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. Le 12^e Sommet d'affaires Etats-Unis-Afrique verra la parti-

cipation de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains et de responsables du gouvernement américain ainsi que 1 000 dirigeants d'entreprises américaines et africaines, des investisseurs internationaux, des hauts fonctionnaires et des parties prenantes multilatérales, a ajouté la même source. Ce

rendez-vous continental constitue une opportunité pour promouvoir le flux d'affaires et l'investissement entre les Etats-Unis et les pays d'Afrique et nouer des contacts d'affaires et de partenariats dans différents secteurs d'activités (pétrole et gaz, agroalimentaire, industries extractives, construction et infra-

structures, santé, tourisme, télécommunications et finances.) En marge de ce Sommet, plusieurs activités sont programmées telles qu'une exposition de divers produits et services, des conférences sur l'investissement au cours desquelles les entreprises présenteront leurs projets aux entités financières

ainsi que plusieurs panels sur les questions de développement des entreprises. M^{me} Tamazirt s'entretiendra en marge de ce Sommet avec des représentants de gouvernements et recevra en audiences des décideurs économiques pour discuter des questions relatives aux perspectives économiques de l'Algérie et les

Pas de triche et sujets abordables

Un bac «trop normal»...

ont commencé à sortir des salles, soulagés pour certains d'avoir passé l'épreuve sans trop d'encombre alors que d'autres étaient plutôt déçus de trouver l'épreuve difficile. Candidat de la section sciences, Samir a trouvé l'épreuve de maths un peu longue, mais classique et abordable. «L'épreuve était un peu longue mais faisable», a relevé ce lycéen qui a obtenu, au cours de l'année, une moyenne de 14/20. L'appréhension ressentie au début de l'épreuve a rapidement cédé la place au soulagement à la lecture du sujet de l'épreuve, jugé facile par la majorité des élèves. La plupart des candidates n'ont pas caché leur joie d'avoir franchi sur une épreuve plus facile que celle de l'année dernière. Ceux qui passent l'examen pour la première fois ont avoué que passé le stress et l'émotion du premier jour, les épreuves étaient abordées avec plus de sérénité. Ils ont eu toutefois à composer dans une matière difficile puisqu'il s'agit des

mathématiques. «Le sujet était très abordable», selon des lycéens rencontrés à la sortie des centres d'examen. «Carrément à la portée de tous», affirment d'autres. Pour les candidats de la filière scientifique, le ton était à la rigolade. «Nous espérons seulement que la correction sera à la hauteur de nos attentes. Il est de coutume de voir que quand les sujets sont abordables, la correction est très sévère», affirme Amine. Le même son de cloche chez Amel, qui ne manquera pas de signaler que, l'épreuve de maths passée, le moment est venu de se libérer du stress généré par une année scolaire éprouvante et des révisions fastidieuses. «Aujourd'hui, nous sommes en plein dedans. Maintenant, il faut affronter les autres épreuves et se mettre à espérer un succès», affirme-t-elle. «Nous sommes contraints de miser sur ces matières qui comptent considérablement dans notre filière, pour pouvoir décrocher le Bac avec mention et opter pour la spécialité de

notre choix», espèrent certains candidats. Par ailleurs, les élèves de la filière gestion ont eu du mal à aborder cette matière sensible. «Nous pensions que le ton était donné hier et que le reste des sujets serait aussi facile que ceux du premier jour. Nous devons maintenant nous rattraper avec les autres matières», précisent des élèves. Par ailleurs, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé que le premier jour de cet examen décisif qui dure jusqu'à jeudi, «s'est déroulé dans de bonnes conditions, empreintes d'une organisation rigoureuse et une ambiance bon enfant chez les candidats». Selon M. Belabed, «aucune absence à l'examen du baccalauréat n'a été enregistrée à l'échelle nationale» et «aucun sujet n'a fuité». Il a souligné, par ailleurs, que trois faux sujets de baccalauréat ont été publiés sur Internet avant la date de l'examen et que les personnes responsables de ces publications ont été identifiées.

Meriem Benchaouia

Ph/E. Soraya/J. A.



Les candidats des différentes sections ont repris, hier, le chemin des centres d'examen pour passer les épreuves dites de «artillerie lourde» de l'examen national du baccalauréat. Les élèves de terminale ont planché, le deuxième jour d'examen,

sur les sujets de mathématiques. Pour la filière sciences naturelles et de la vie, l'enjeu est important avec un coefficient très élevé. Premiers signes de soulagement au terme du deuxième jour des épreuves. Vers douze heures tapantes, les premiers candidats

Accusés de corruption et d'abus de fonction

Défilé incessant de hauts responsables devant la justice

■ Depuis un mois, d'anciens ministres, hauts responsables et hommes d'affaires comparaissent chaque jour devant des juges d'instruction. Ils sont accusés de corruption, d'abus de fonction ou appelés à témoigner.

Par Thinhinene Khouchi

Le peuple algérien n'a jamais été captivé par la justice et la politique comme il l'est ces derniers jours. En effet, il y a un mois, l'homme d'affaires Kamel Chikhi, alias «el Bouchi», avait ouvert le bal, puis Ali Haddad l'a rejoint ainsi qu'Issad Rebrab, patron de Cevital, quelque temps plus tard. Ces affaires ont entraîné la chute de hauts responsables, à savoir les deux ex-Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, d'anciens ministres et des wallis. Hier, c'était le procès du P-DG du groupe ETRHB, Ali Haddad, qui s'est déroulé comme prévu au tribunal de Bir Mourad Rais, à l'issue duquel une peine d'emprisonnement ferme de six mois a été prononcée à l'encontre de l'ex-patron du FCE. A noter que ce procès n'a concerné que l'affaire de l'indue obtention de passeport. Il est également poursuivi dans le cadre d'autres affaires liées à la corruption dont il devra répondre prochainement devant la justice. Toujours dans cette même affaire, le directeur du centre des documents biométriques sécurisés au ministère de

l'Intérieur, poursuivi pour avoir établi un deuxième passeport au profit de Ali Haddad, a écopé hier d'une peine de deux mois de prison avec sursis. Pour rappel, le 3 juin dernier, lors du deuxième procès d'Ali Haddad ouvert dans le cadre de cette affaire, le même cadre du ministère de l'Intérieur, appelé à la barre, affirmant avoir été instruit pour la délivrance d'un deuxième passeport à l'accusé, avait invoqué une directive de son département datant de 2015 qui autorise l'obtention d'un second passeport dans des cas exceptionnels sans déposer de nouveau dossier. Notons que les délits dont se sont rendus coupables aussi bien Ali Haddad que le directeur au département de l'Intérieur sont punis par les articles 222 et 223 du code pénal. En outre, la journée d'hier était chargée en événements car l'ancien wali d'Alger s'est aussi présenté devant la justice. Le magistrat instructeur de la Cour suprême a décidé de placer Abdelkader Zoukh sous contrôle judiciaire, en attendant la suite de l'instruction judiciaire ouverte par la haute instance civile de justice. A ce titre, l'ex-wali d'Alger

a été assigné à se présenter une fois par mois pour émarger à la Cour suprême. Dans le cadre de ce contrôle judiciaire, le juge d'instruction lui a confisqué son passeport, faisant que désormais Abdelkader Zoukh ne pourra pas quitter le pays. A noter, en outre, que ce dernier est notamment impliqué dans de lourdes affaires de corruption foncière. Les chefs d'accusation pour lesquels il a été auditionné sont : «*transfert, manipulation et dilapidation de fonciers publics*». Concernant l'affaire Sovac, le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed avait ordonné, tard dans la soirée de dimanche, le placement en détention provisoire du patron de Sovac, Mourad Oulmi. Ce même juge a ordonné la mise en détention de cinq cadres du ministère de l'Industrie ainsi que l'ancien directeur du Crédit populaire d'Algérie, impliqués dans l'affaire Sovac. A noter que dans cette affaire, pas moins de 52 cadres ont été entendus par la justice. L'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia a comparu dimanche 16 juin en tant qu'accusé dans le cadre de la même affaire. L'ancien ministre de



Ph.D. R.

l'Industrie, Youcef Youssi, a également été auditionné par la justice. Enfin, pour rappel, deux autres anciens ministres ont comparu devant le juge la journée de dimanche. A ce propos, le procureur général près la Cour suprême d'Alger a affirmé dimanche soir que l'ancien ministre des Finances, Karim

Djoudi, était poursuivi pour «abus de fonction» et «dilapidation de deniers publics», alors que l'ancien ministre des Transports, Amar Tou, devrait répondre des chefs d'accusation d'«abus de fonction» et d'«octroi d'indus avantages concernant des marchés publics et contrats», indique un communiqué de cette instance. En fin de journée, le juge instructeur a ordonné «le placement des deux accusés sous contrôle judiciaire, avec retrait de leurs passeports ordinaire et diplomatique, et obligation de se présenter une fois par mois pour pointer devant le juge enquêteur».

T. K.

Amira G.

Union africaine

Algérie : Moussa Faki appelle à un compromis «pour éviter le chaos»

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a indiqué que la situation qui prévaut en Algérie avait évolué dans le cadre de la Constitution, appelant les

Algériens à travailler ensemble pour trouver un compromis, afin d'«éviter le chaos».

«Si nous n'avons pas commenté la situation, c'est parce que, jusque-là, les choses se sont passées dans le cadre défini par la Constitution», a-t-il expliqué au sujet de la situation en Algérie dans une interview à «Jeune Afrique» parue dans sa dernière édition (du 16 au 22 juin, numéro 3049). Il a soutenu, dans ce cadre, que «tout le

monde doit travailler à trouver un compromis».

«La volonté du changement exprimée par le peuple est évidente, mais il faut éviter le chaos», a-t-il ajouté.

Boumerdès

Les animaux errants à l'origine de 5 000 morsures par an

Les animaux errants, représentés en majorité par des chiens, sont chaque année à l'origine de 5 000 morsures causées à des personnes (enfants et adultes) à travers la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris, hier, auprès du directeur du secteur local de santé et de la population. «Une grande partie de ces morsures sont causées par des chiens errants, et le reste par d'autres animaux», a souligné Fatah Haddad, dans son exposé devant le Conseil exécutif de la wilaya, présidé par le wali Yahia Yahitene, consacré au dossier de la lutte contre les maladies à transmission hydrique et les zoonoses durant l'été. La prise en charge de ce «grand danger», comme qualifié par M. Haddad, «nécessite annuellement une enveloppe de pas moins de 22 millions de DA», a-t-il assuré, appelant à «l'intensification des efforts en vue d'y faire face, notamment par la réactivation, a-

t-il dit, des campagnes d'éradication de ces animaux, parallèlement au soutien du rôle des bureaux d'hygiène communaux». Le responsable a particulièrement insisté sur l'impératif du soutien de bureau de wilaya en charge de la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) et les zoonoses, «opérationnel, à longueur d'année, au niveau de la totalité des communes de Boumerdès, en dépit de ses moyens limités, soit 12 vétérinaires et 18 techniciens de la santé publique», a-t-il sou-

gné. Deux sorties de terrain sont réalisées chaque semaine par les représentants de ce bureau de wilaya, au niveau de quatre bureaux d'hygiène communaux couvrant tout le territoire de la wilaya, «en vue du suivi de la situation des MTH et des zoonoses et de la proposition de mesures garantes de l'hygiène et de la santé au niveau des infrastructures et lieux publics», est-il expliqué de même source. Le directeur de la santé a signalé la réalisation, par ce service, de près d'une quarantaine de sor-

ties de terrain, depuis début 2019 à ce jour, contre une centaine de sorties réalisées en 2018. A cela s'ajoute, a-t-il dit, la réalisation de 60 analyses bactériologiques d'échantillons d'eau de mer, dont les résultats ont révélé que 45 échantillons sont de bonne qualité et 12 autres de mauvaise qualité. En 2018, le même bureau de lutte contre les MTH et les zoonoses a effectué près de 470 analyses bactériologiques des eaux de baignade, dont 380 se sont révélées de bonne qualité. Selon leurs ana-

lyses bactériologiques, les plages de la Mouette (Corso), «Dauphin» et «El Kerma» (Boumerdès), la «Gendarmerie» et «Mazer» de Cap Djinet, «Mouilha» de Boudouaou «El Bahri» et «Grand fort» de Dellys, sont parmi les plus polluées de la wilaya. Concernant les analyses bactériologiques des eaux de consommation, le responsable a fait cas de 200 analyses réalisées, dont 104 se sont révélées de bonne qualité et 95 de mauvaise qualité.

G. H.

Tissemsilt

Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dimanche dernier à Tissemsilt, lors d'une opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un com-

munié. En matière de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, «deux narcotrafiants et ont saisi 127,7 kilogrammes de kif traité», ajoute le communi-

qué. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a appréhendé, à Ouargla, trois individus en possession de 5 765 comprimés psychotropes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 3,9 kilogrammes kif traité à Blida.

M. O.

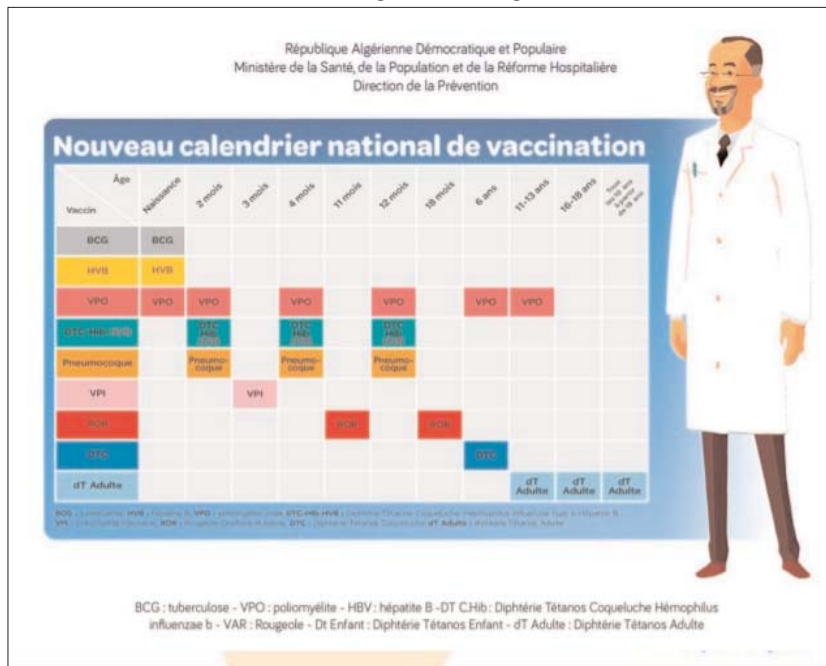
Calendrier national de vaccination

Efficacité prouvée... en dépit de l'abstention de ces dernières années

■ L'abstention des citoyens de vacciner leurs enfants ces dernières années est due au manque injustifié de confiance et de sensibilisation autour de cette question, entraînant une propagation, sans précédent, de la rougeole en Algérie.

Par Salima B./APS

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a affirmé, hier à Alger, que le calendrier national de vaccination infantile, lancé dans les années 1970, a prouvé son efficacité, en dépit de l'abstention enregistrée ces dernières années. «Le calendrier national de vaccination infantile, lancé dans les années 1970, a prouvé son efficacité, en dépit de l'abstention enregistrée ces dernières années», a indiqué le ministre dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vaccination infantile qui coïncide avec le 17 juin. Ce calendrier a contribué «à la baisse du taux de mortalité infantile et à la concrétisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière de santé, outre l'obtention de plusieurs certifications auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) attestant de l'élimination de certaines maladies infectieuses», a-t-il ajouté. Pour le ministre, l'abstention des citoyens de vacciner leurs enfants ces dernières années est due au manque injustifié de confiance et de sensibilisation autour de cette question, entraînant «une propagation, sans précédent, de la rougeole en Algérie mais aussi à travers le monde». «Une hausse des cas de rougeole



le de 300% a été enregistrée à travers le monde et de 700% en Afrique», a fait savoir M. Miraoui. 29 000 cas de rougeole et 22 décès ont été recensés par le ministère en 2018 en Algérie, a-t-il souligné, d'où la nécessité de faire preuve de vigilance et de mobiliser toutes les capacités.

«La vaccination infantile est une mesure préventive simple et efficace, permettant de se protéger contre de nombreuses maladies graves et dangereuses», a estimé le ministre, citant les estimations de l'OMS qui font état de près de 2 à 3 millions de décès d'enfants/an dans le monde, en

raison de la diphthérie, du tétanos, de la coqueluche et de la rougeole. Grâce à la volonté politique et la définition de la vaccination en tant que priorité pour le secteur de la santé, cette opération a permis de «réduire notablement les cas de maladies et de décès liés à la vaccination»,

a-t-il dit. Evoquant l'élimination des maladies infectieuses, le ministre a affirmé qu'«aucun cas de diphthérie n'a été enregistré depuis 2007 en Algérie, grâce aux efforts déployés dans ce sens et qui l'ont habilitée fin 2016 à obtenir les certifications d'élimination de la poliomyélite et tétanos chez les femmes enceintes et les nouveau-nés en 2018». Plus de 2 millions de nourrissons âgés de moins d'un an ainsi que plus de deux millions d'enfants scolarisés bénéficient annuellement de la vaccination, a-t-il rappelé, évoquant la mise à jour du calendrier national de vaccination, en concrétisation de l'engagement de l'Algérie en matière de mise en œuvre du plan d'action mondial pour les vaccins et les efforts du gouvernement en matière de garantie d'une vaccination globale et gratuite. «Le calendrier a connu plusieurs mises à jour entre 1997 et 2018, en réponse aux nouveautés scientifiques survenues sur le terrain et aux recommandations de l'OMS», selon le ministre. Il a salué les efforts déployés par les professionnels du secteur, tous corps confondus, annonçant la distinction de plusieurs professionnels, en reconnaissance de leurs efforts et contributions dans «l'amélioration des indicateurs de santé en Algérie».

S. B./APS

Taux de réussite à l'examen de la 5^e AP Tizi Ouzou recule, avec 91.11%

LA WILAYA de Tizi Ouzou a enregistré à l'examen du cycle primaire un taux de réussite de 91.11%, a indiqué hier la direction locale de l'éducation, soit 16 879 1 sur les 17 865 candidats à cet examen. S'agissant du taux global de passage à la première année moyenne, celui-ci a atteint 96.64% (17 224). Selon les indications fournies par la même source, 222 sur les 624 établissements du palier primaire à Tizi Ouzou ont obtenu un taux de réussite de 100%. Alors que 30 candidats ont réussi à l'examen avec une moyenne de 10/10 et 851 ont eu des notes supérieures à 9.50. Comparativement aux résultats de l'année dernière avec un taux de réussite à l'examen de la 5^e AP qui était de 98,07%, Tizi Ouzou a reculé. Mais elle demeurerait à la tête du classement par wilaya, selon des échos à l'inspection locale de l'éducation en l'absence de chiffres officiels liés à ce classement.

Hamid M.

Ouargla

Affluence en été des apprenants dans les écoles coraniques

Les écoles coraniques et mosquées de Ouargla accueillent, à l'avènement de chaque été, de nombreux apprenants, notamment des enfants encouragés par leurs parents, conscients des bienfaits et des valeurs de l'apprentissage du saint Coran. Encadrés par des enseignants et imams, rémunérés ou bénévoles, les disciples ne tardent pas à rallier, dès le début des vacances scolaires, les écoles coraniques pour apprendre le Coran, armés de fournitures spécifiques, autres que celles adoptées dans les établissements scolaires et consistant notamment en une «Louha» (planche en bois), la «Douaya» (encrier traditionnel), de Lqalem (plume taillée dans une branche de roseau). Ils s'emploient à réciter, en groupe ou individuellement, pour mémoriser les Sourates, et corriger les aspects phonétiques et phonologiques de la récitation, dans ses deux versions de Tartil (lecture) ou de Tajwid (psalmodie), tout en œuvrant au respect de la valeur prosodique de la lecture. Ces apprenants sont majoritairement encouragés par leurs parents, conscients des bienfaits et des valeurs d'apprentissage du Coran, à rejoindre les lieux et compléter leur apprentissage du Livre sacré, à l'exemple de M^{me} Zohra, satisfaite de voir ses trois enfants retrouver, chaque été, l'école coranique. Pour elle, «nul ne peut nier les bienfaits et répercussions positives de l'apprentissage du Saint coran», illustrant son propos par l'amélioration de leur performance linguistique acquise en langue arabe, et de leurs

capacités cognitives et, ainsi, l'amélioration de leur niveau scolaire. Pour d'autres parents, inscrire les enfants aux écoles coraniques en été dénote de leur appréhension de voir leurs progénitures glisser dans les affres de l'oisiveté, des maux sociaux et de la délinquance. Approchés par l'APS, de nombreux disciples ont soutenu que les vacances sont «une période propice» pour apprendre le saint Coran et les Hadiths (paroles du prophète QSSSL) dans les meilleures conditions. Taleb Aziz (15 ans, lycéen) a affirmé ne pas pouvoir rejoindre l'école coranique durant l'année scolaire, eu égard à la charge du programme scolaire, et profite, pour cela, des vacances scolaires pour un apprentissage intégral du Coran. Meriem (14 ans), affiche, de son côté, une forte volonté pour l'apprentissage du Coran, dont elle a d'ores et déjà achevé la moitié, disant mettre à profit la période des vacances, «largement suffisantes, pour apprendre le Coran», sous l'orientation de son enseignante. Cheikh Taki-Eddine, enseignant coranique à la mosquée «El-Fedjr» de la cité Ennasr (périphérie d'Ouargla), a fait part de «l'accueil chaque été de plus de 400 apprenants, encouragés par leurs parents qui manifestent un grand intérêt pour cet enseignement religieux».

Des classes spéciales d'enseignement coranique vivement souhaitées

Des imams et enseignants coraniques à

Ouargla ont suggéré la création de classes spéciales et structurées pour l'apprentissage coranique durant les vacances d'été, susceptibles d'atténuer la pression et la surcharge des écoles coraniques. L'enseignant bénévole, Brahim Korichi, dans une école coranique de la commune de Rouissat, près de Ouargla, a constaté qu'un «grand nombre d'apprenants rejoint les écoles coraniques en été, constituant une grande charge sur les structures d'enseignement existantes, écoles et mosquées», affirmant que son établissement accueille chaque été plus de 80 nouveaux apprenants. Cet état de fait «influe négativement sur les conditions d'accueil et d'enseignement, bien que de nouveaux promus, ayant appris nouvellement et intégralement le Coran, contribuent à prendre en charge et combler le déficit en encadrement», a-t-il avoué. Parmi les encadreurs bénévoles, l'enseignante Amina, quadragénaire, à la mosquée «Mohamed-Maghraoui», dans le quartier de Mekhadma, qui s'emploie, depuis 12 ans, à inculquer le Coran aux élèves dont le nombre dépasse chaque été les 100 apprenants. Ces efforts en matière d'enseignement coranique ont permis à la wilaya de Ouargla de se hisser aux premiers rangs des régions d'apprentissage du saint Coran, au regard du nombre croissant d'apprenants. Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs compte dans la wilaya de Ouargla plus de 400 mosquées, 27 zaoüias et 30 écoles coraniques.

Dila G.

Règles de concurrence

Adhésion volontaire de huit opérateurs économiques d'envergure nationale

■ Il s'agit de Sonatrach, Sonelgaz, Naftal, Asmidal, Algérie Poste, Mobilis, Condor Electronics, Sidal et l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab).

Par Mahi O.

Le Conseil de la concurrence a reçu l'acceptation de huit opérateurs économiques d'envergure nationale, pour une adhésion volontaire au Programme de conformité des règles de concurrence, a indiqué, hier à Alger, un responsable du Conseil. Il s'agit de Sonatrach, Sonelgaz, Naftal, Asmidal, Algérie Poste, Mobilis, Condor Electronics, Sidal et l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), a précisé le directeur des études des marchés et des enquêtes économiques au Conseil, Kourougli Abdelaziz, lors d'une rencontre sur la mise en œuvre de ce programme. Dans une communication intitulée «Etat d'avancement du Programme de conformité», il a expliqué que le Conseil de la concurrence avait envoyé le Programme de conformité aux règles de la concurrence, en avril 2017 à 71 entreprises économiques, de divers secteurs, comme les hydrocarbures, la téléphonie mobile et fixe, le transport aérien, l'agroalimentaire, les assurances, les banques, les productions, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie pharmaceutique et le montage automobile. Le programme a été aussi adressé à huit autorités de régulation sectorielles (Arpt, ARH, Creg, Alnaft, Autorité de régulation des transports, Conseil national de la monnaie et du crédit, la Commission nationale des assurances et l'Autorité de régulation des services publics de l'eau). Par ailleurs, vingt-neuf associations et organi-

sations professionnelles, tous secteurs confondus, ont également reçu le programme en date du 31 janvier 2017, dont le nombre d'adhérents avoisine les 32 000, détaille l'expert. A des fins de vulgarisation, des réunions exploratoires ont été tenues en 2016 au siège du Conseil de la concurrence avec les représentants de trois entreprises : Condor Electronics, Algérie Poste et Mobilis, selon M. Kourougli. Le Conseil de la concurrence avait également organisé conjointement avec le Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association (P3A) et la Commission européenne une séminaire sur le thème «pratique et résultat de la mise en œuvre du programme de mise en conformité aux règles de concurrence». Il a aussi rappelé l'organisation d'une autre journée d'étude par le Conseil de la concurrence, en avril 2017 à Alger sur le thème intitulé «Programme de conformité aux règles de la concurrence».

Le double intérêt du respect des règles de concurrence

Cette journée était destinée principalement aux entreprises, aux autorités de régulation sectorielle, aux organisations patronales et aux associations de protection du consommateur. Le conférencier a aussi souligné que le Conseil a bénéficié d'une assistance technique du P3A par la mobilisation de deux experts spécialistes en la matière en vue d'appuyer le Conseil de la

concurrence à l'élaboration et la mise en œuvre du programme de conformité aux règles de la concurrence. «L'objectif attendu de cette action ponctuelle est d'accompagner les opérateurs économiques dans la mise en place d'un programme de conformité adapté, leur permettant d'assurer le respect de ces règles, notamment à travers des conseils pratiques formulés lors d'ateliers qui seront mis en place ultérieurement», a-t-il avancé. M. Kourougli a, d'autre part, rappelé le double intérêt des entreprises à respecter les règles de concurrence. Il s'agit, en premier lieu, d'éviter le coût financier élevé lié à une violation des règles de concurrence comme la sanction pécuniaire du Conseil de la concurrence 12% du chiffre d'affaires, l'action en réparation des victimes, le report de la clientèle au profit de concurrents et la perte de réputation de l'entreprise incriminée. En second lieu, le programme permet aux entreprises de voir la demande sur leurs productions et services, par conséquent leur chiffre d'affaires, augmenté à moyen terme, c'est-à-dire rapidement. En effet, les règles de concurrence conduisent les entreprises à favoriser la baisse des coûts, l'innovation, la recherche de la qualité au profit du consommateur qui voit son pouvoir d'achat augmenté. De plus, cela leur permet d'être plus forts face à la concurrence des tiers sur le marché national et international, précise le représentant du Conseil de la concurrence. Concernant le travail mené avec le programme de



PHOTO: R.

P3A, il a souligné que des experts avaient entamé leur mission en octobre 2018 pour une période de 75 jours. Des réunions ont été ainsi tenues avec des opérateurs économiques de différents secteurs d'activités tels que les assurances (Caat, Caar, SAA, Alliance Assurance, Macir Vie), les banques (Banque d'Algérie, BNA, BNP Paribas, AGB) et l'agroalimentaire (Cevital), pour discuter de la portée, des objectifs et des fondements de ce programme, ainsi que de son mode opératoire, selon M. Kourougli. Les réunions avaient également vu la participation des acteurs du montage automobile

(Volkswagen, Snvi, Renault Algérie), de la téléphonie mobile (Ooredoo, Mobilis, Nedjma), des télécommunications (Algérie Télécom, Algérie Poste), de l'industrie pharmaceutique (Sidal, Biopharm), et des organisations professionnelles (UAR, Creg, FCE, la Confédération des entreprises de Btph, Apab et le Conseil de concertation pour le développement de la PME). D'autres entretiens ont été tenus avec respectivement les représentants des ministères du Commerce (Dgroa, Dgcerf), l'Industrie et des Mines (DGC) et des Finances (DMP, CNSA), selon le même responsable.

M. O. / APS

Pétrole

Le Brent à plus de 60 dollars le baril

Les prix du pétrole reculaient un peu hier en cours d'échanges européens, dans un marché partagé entre les conflits commerciaux qui pèsent sur la demande et les tensions géopolitiques qui pourraient affecter l'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 61,72 dollars à Londres, en baisse de 29 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de juillet cédait 31 cents à 52,20 dollars. «Le marché du pétrole doit digérer aujourd'hui des informations inquiétantes sur l'offre, cette fois venue d'Inde», ont souligné les analystes de JBC Energy. L'Inde a décidé d'augmenter dès dimanche les taxes douanières sur 29 produits américains, a indiqué la presse indienne samedi. Si les produits pétroliers ne sont pas directement concernés, les tensions commerciales tendent à peser sur une croissance mondiale pâlisante, ce qui

affecte les perspectives de la demande du pétrole. L'Agence internationale de l'Energie (AIE) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont tous deux revu à la baisse leurs prévisions de demande dans leurs rapports mensuels publiés la semaine dernière. Mais les prix du pétrole étaient cependant

soutenus par les efforts de l'Opep et de ses partenaires, dont la Russie, ainsi que par les tensions géopolitiques. Les deux pétroliers endommagés par des attaques dans la région du Golfe ont été mis en sécurité dimanche, l'Arabie saoudite incriminant à son tour l'Iran et prévenant qu'elle réagira à toute

menace. Le président du Parlement iranien a pour sa part insinué dimanche que les Etats-Unis étaient derrière les attaques «suspectes». Ces tensions ont fait grimper les prix en fin de semaine dernière, et «les courtiers vont surveiller la situation de près vu l'importance du détroit d'Ormuz», a noté Craig Erlam,

analyste. Le détroit, au large de l'Iran, voit passer l'essentiel des exportations de pétrole du Moyen-Orient, et un conflit ouvert dans cette zone pourrait faire plonger l'offre et s'envoler les cours.

Salem K./Agences

Bourse

Les marchés financiers chinois s'ouvrent aux investisseurs britanniques

Les entreprises cotées au Royaume-Uni peuvent depuis hier lever des fonds sur le marché chinois, une première pour des groupes étrangers et une bonne nouvelle pour Londres à l'heure du Brexit. Les deux pays ont donné le coup d'envoi de ce projet baptisé London-Shanghai Stock Connect, du nom de leurs places financières, à l'occasion de discussions bilatérales dans la capitale britannique célébrant le «dialogue» économique et financier entre le Royaume-Uni et la Chine. Le programme London-Shanghai

Stock Connect, fruit de quatre ans de travail, permet aux groupes chinois de venir lever des fonds sur le marché londonien et aux entreprises britanniques de faire appel aux investisseurs en Chine. Les deux places financières peuvent ainsi nettement accroître leur champ d'actions et toucher beaucoup plus d'investisseurs. Selon le Trésor britannique, c'est la première fois que des entreprises étrangères pourront se coter sur le marché de la Chine continentale. Côté chinois, le courtier Huatai Securities est le pre-

mier groupe chinois à se lancer grâce à ce programme. Il a fait ses premiers pas en Bourse à Londres hier, après avoir levé 1,5 milliard de dollars. Au total, 260 entreprises chinoises sont éligibles à la plateforme. Pour les financiers britanniques, il s'agit d'une bouffée d'air frais, alors que les incertitudes du Brexit, prévu désormais fin octobre, ont mis à mal l'attractivité du Royaume-Uni et refroidissent les milieux d'affaires.

R. E.

El Bayadh

Une production prévisionnelle de plus de 200 000 qx de céréales

■ Une production de plus de 202 000 quintaux de céréales est attendue durant cette campagne moisson-battage, lancée dernièrement dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris de la direction des services agricoles, DSA.

Par Anissa H.

Le chef du bureau d'appui et de régulation de la production, Omar Rimes, a souligné que l'actuelle campagne moisson-battage, lancée il y a une semaine, sera marquée par une hausse importante de la production par rapport à la saison écoulée qui a connu une production de 131 000 quintaux de céréales. Cette année, 70 pc de la production prévue concernent l'orge alors que la quantité restante est constituée du blé dur et tendre et d'avoine. Le même responsable a souligné que cette hausse prévue est justifiée par une hausse de la surface moissonnée, soit à plus de 12 000 ha par rapport à la saison écoulée qui a vu une surface emblavée de 6 743 ha. La surface des terres emblavée cette saison a dépassé les 17 000 ha dont 4 827 ha irrigués contre 8 418 ha dont 2 189 ha de terres irriguées la saison écoulée. De nouveaux investisseurs, au nombre d'une centaine, ont adopté cette filière agricole sur

les 2 500 agriculteurs que compte la wilaya. Ceci a contribué à la hausse des grandes surfaces de céréaliculture au niveau des zones de Brizina Banoud et El Kheithar. Ces agriculteurs ont également adopté des moyens modernes notamment d'irrigation par aspersion, l'utilisation de semences et intrants en prévoyant un rendement variant entre 14 et 25 quintaux à l'hectare, selon les surfaces emblavées

irriguées et non irriguées. Pour développer cette filière à l'avenir, il a été procédé au niveau de Brizina à la plantation de neuf variétés de blé sur deux hectares pour déterminer l'espèce adaptée à une zone semi-aride. Trois types de semences d'orge ont été plantés comme première expérience dans la wilaya sur une surface de 808 ha, a expliqué M. Remis. Par ailleurs, pour l'actuelle, 30 moissonneuses-



batteuses ont été mobilisées. Une campagne de sensibilisation a été organisée par les services de la Protection civile, en collaboration avec les responsables du

secteur agricole, sur les incendies des cultures agricoles et les moyens de les éviter.

A. H. / APS

Ain Témouchent

Plus de 270 autorisations d'exploitation des lignes de transport vers les plages

La direction du transport de la wilaya de Ain Témouchent a accordé durant ce mois de juin en cours 273 autorisations d'exploitation des lignes de transport en direction des plages de la wilaya durant cette saison estivale, a-t-on appris de cette administration. Ces autorisations permettront aux transporteurs bénéficiaires d'exploiter des lignes de transport en direction des plages durant les trois mois de la saison estivale. Le transport est assuré à partir de la commune d'Ain Témouchent vers 11 plages du littoral de la

wilaya, a souligné le directeur du secteur, Aïssa Negmari. Ces lignes s'ajouteront à celles habituellement en circulation durant toute l'année. L'objectif est d'assurer une meilleure prise en charge du transport des estivants et des touristes qui optent pour les plages d'Ain Témouchent comme destination touristique, a-t-on précisé. Ainsi, 30 bus assureront quotidiennement des navettes vers les plages de la wilaya. Ces lignes seront renforcées durant les week-ends, période durant laquelle la demande est

accrue sur les moyens de transport en direction des plages, a rappelé M. Negmari. Les lignes menant vers les plages de Rachgoun, El Hilal, Terga et Bouzadjar sont les plus fréquentées durant la saison estivale, rappelle-t-on. De nouvelles autorisations d'exploitation des lignes seront accordées ultérieurement pour veiller à assurer le transport aux estivants, ce qui contribuera à la réussite de la saison estivale et assurer de meilleurs services en matière de transport.

Nabila T.

Naâma

Production attendue de 26 000 quintaux d'abricots cette saison

Une production de plus de 26 000 quintaux d'abricots est attendue cette année dans la wilaya de Naâma, durant l'actuelle campagne de cueillette lancée au début de ce mois de juin. La direction des services agricoles a

souligné que la surface productive d'abricots de la wilaya s'étend sur 346 ha. Cette filière arboricole a connu, ces dernières années, une stabilité en termes de surface productive et en rendement. Les spécialistes estiment que l'exten-

sion des surfaces productives reste tributaire de la relance de la commercialisation de ce produit qui reste traditionnelle par la vente pour répondre à la consommation locale. Il s'agira d'intéresser les opérateurs versés

dans l'industrie de transformation pour écouler cette production, souligne-t-on au niveau de la même direction. La wilaya de Naâma est réputée pour la qualité de ses abricots. La culture de ce fruit est basée au sud de la

wilaya, dans les périmètres agricoles et jardins des communes de Tiout, Mogharrar, Djenine Bourezk et Ain Sefra. La période de verglas qui frappe la wilaya durant les mois de février et mars, le manque de pluviométrie et les tempêtes de vent sont parmi les aléas qui entravent un bon rendement de la production. A cela s'ajoute le problème de la commercialisation du produit en l'absence d'unités de transformation dans la wilaya. Les agriculteurs de la région misent sur l'ouverture d'une unité de transformation d'abricots au niveau de la wilaya, ce qui constituera un encouragement pour l'extension des surfaces de production et augmenter les rendements. L'abricot est un fruit facilement périssable. Sa période de récolte ne dépasse pas les trois semaines, notamment fin mai et début juin de chaque année, rappelle-t-on.

A. O.

Bouira

89 cas de brucellose affectant caprins et bovins enregistrés durant le 1^{er} trimestre 2019 (DSA)

Quatre-vingt-neuf cas de brucellose caprine et bovine ont été enregistrés durant le 1^{er} trimestre 2019 à Bouira, a-t-on appris auprès des services vétérinaires relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Durant le 1^{er} trimestre 2019, « nous avons dépisté 79 cas chez les caprins à Ath Mansour et 10 autres cas chez les bovins », a expliqué à l'APS la chef des services vétérinaires de la DSA, Noura Oulebsir. Selon les détails fournis par la même responsable, les services vétérinaires ont effectué une opération de dépistage où ils ont détecté 79 cas de cette maladie contagieuse chez un éleveur de caprins. « L'opération d'abattage de son cheptel est toujours en cours, car la maladie a affecté même les membres de la famille de l'éleveur », a précisé M^{me} Oulebsir. « Cet éleveur est originaire de M'sila. Il fait paître son troupeau de caprins dans une

forêt dans la commune d'Ath Mansour, donc les éleveurs de cette région doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter toute propagation », a mis en garde M. Oulebsir. Pour les cas bovins, « nos services ont dépisté une dizaine de cas à travers quelques communes de la wilaya », a-t-elle ajouté. Selon un récent rapport de la Direction de la santé publique (DSP) a présenté lors d'un conseil de

wilaya, plusieurs dizaines de cas humains de cette maladie ont été enregistré durant la même période allant de janvier au mois de mars 2019. « La DSP a présenté un rapport, lors d'une réunion tenue à la wilaya, il y a quelques jours. Selon les détails de ce rapport, il y a plusieurs dizaines de cas de brucellose humaine qui ont été enregistrés durant le 1^{er} trimestre 2019 dans notre wilaya », a expliqué la chef des services

vétérinaires de la DSA. Par ailleurs, M^{me} Oulebsir a appelé tous les éleveurs à suivre les orientations des services vétérinaires, ainsi que des services de la santé afin d'éviter la propagation du virus. « Les éleveurs doivent faire des examens pour leurs cheptels et éviter les déplacements ces jours-ci. Ils doivent aussi suivre les conseils des services concernés », a averti la même responsable.

APS

Constantine

Près de 120 foyers d'incendie signalés depuis le début du mois

Pas moins de 119 foyers d'incendie ont été enregistrés à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Constantine depuis le début du mois de juin en cours provoquant la destruction de plus de 98 hectares de couvert végétal, a-t-on appris auprès des services de la Direction de la Protection civile (DPC). Le nombre d'incendies a provoqué la destruction de plus de 98 hectares du couvert végétal répartis sur diverses com-

munes, a-t-on précisé à la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. Cent huit (108) incendies parmi ce nombre global recensé durant cette période ont provoqué la destruction de 12,85 hectares d'herbes sèches, a précisé la même source, ajoutant que 85,75 ha de récoltes agricoles entre blé dur, tendre et orge ont été la proie des flammes durant les 15 premiers jours du mois en cours dans huit

autres incendies signalés. Aussi, deux autres feux ont-ils causé la destruction de sept arbres fruitiers dont quatre nouvellement plantés, selon la même source. Le dernier foyer d'incendie a touché des aliments du bétail où 20 bottes de foin ont été la proie des flammes, a-t-on indiqué à la Direction de la Protection civile.

R. R.

Résolution de la crise en Libye

Al-Sarraj préconise des élections avant la fin de l'année

■ Le Chef du gouvernement d'union nationale (GNA) en Libye, reconnu par les Nations unies, a fait part d'une initiative politique en vue de sortir le pays de la crise qu'elle traverse depuis plusieurs mois, préconisant la tenue des élections avant la fin de l'année en cours.

Par Farid M.

Fayez al-Sarraj, qui dirige un gouvernement siégeant à Tripoli, a par ailleurs estimé que l'offensive lancée il y a plus de deux mois par les troupes de Khalifa Haftar sur Tripoli était «vouée à l'échec». «Partant de ma responsabilité nationale et malgré l'offensive brutale que nous continuerons à repousser (...) et à vaincre, je présente aujourd'hui une initiative politique pour une sortie de crise», a indiqué Fayez al-Sarraj, lors d'une allocution diffusée par la chaîne «Libya al-Wataniya» basée à Tripoli. «En coordination avec la Mission d'appui de l'ONU en Libye» (Manu), M. Sarraj a proposé la tenue d'un «forum libyen» pour réunir «les forces nationales influentes sur les plans politique et social, et partisans d'une solution pacifique et démocratique». Cette initiative prévoit également la tenue simultanée d'élections présidentielle et législatives avant fin 2019, sans annoncer de calendrier. Après plus de deux mois d'offensive pour prendre la capitale Tripoli, les forces de l'«Armée nationale libyenne» (ANL) autoproclamée de Haftar, sont toujours bloquées aux portes de Tripoli et les positions sont figées. Le «mensonge qu'est son armée a été brisé, ainsi que celui de son entrée triomphale à Tripoli qu'il a présentée comme une promenade de deux jours», a-t-il ajouté. «Nous sommes confiants que nos forces sont capables de repousser l'agresseur et de le renvoyer là d'où il est venu... La victoire est notre alliée grâce à

Dieu», a-t-il indiqué. Les deux camps refusent jusqu'ici de négocier un cessez-le-feu. Le GNA exige le retrait des troupes de Haftar vers leurs positions initiales, dans le sud et l'est du pays. M. Sarraj accuse Haftar de chercher à «saper le processus démocratique (...) et à rétablir un régime totalitaire, celui d'un individu et d'une seule famille». Pour sa part Haftar affirme combattre des «terroristes» et refuse lui aussi de faire marche arrière, synonyme d'une défaite pour lui et ses alliés. Les combats ont fait depuis le 4 avril plus de 653 morts, dont 41 civils, ainsi que plus de 3 500 blessés, dont une centaine de civils, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de santé (OMS). Selon l'ONU, quelque 94 000 personnes ont été déplacées des zones de combat.

Poursuite des bombardements sur Tripoli malgré les appels au cessez-le-feu

Les bombardements aériens menés par les troupes du maréchal Khalifa Haftar se sont poursuivis dans l'est de la capitale libyenne, Tripoli, malgré les appels incessants de la communauté internationale à un cessez-le-feu, réaffirmant qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye. Selon les médias, ces bombardements menés par les troupes du maréchal Khalifa Haftar, qui a lancé depuis le 4 avril une offensive pour tenter de s'emparer de la capitale libyenne où siège le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al Sarraj recon-



nu par la communauté internationale, ont visé «le plus grand dépôt de munitions» appartenant au gouvernement reconnu par l'ONU. Le porte-parole du ministère de la Santé, Fawzi Ouanis, a indiqué que neuf personnes sont mortes, «dont deux femmes et un enfant», soulignant que les victimes «sont toutes des civils». Ces frappes aériennes sont intervenues au lendemain d'une discussion téléphonique entre le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khémaïes Jhinaoui, et le président du Hat Conseil d'Etat libyen, Khaled al Mechri, qui a donné un aperçu des récents développements en Libye. «Il n'y a pas de solution militaire en Libye», a affirmé M. Jhinaoui, appelant les principaux protagonistes libyens à «l'arrêt des combats et à la relance du processus politique pour parvenir à une solution consensuelle globale sous l'égide des Nations unies». Le but étant de «rétablir la sécurité et la stabilité en Libye et

d'éviter à son peuple davantage de souffrances». Le ministre a «rappelé les efforts de la Tunisie dans le cadre de l'initiative tripartite (Tunisie, Algérie, Egypte), en consécration de la Déclaration de Tunis pour un règlement politique et global en Libye». Il a évoqué les résultats de la 7^e réunion consultative tenue le 12 juin 2019 à Tunis. L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont réitéré leur appel au dialogue pour une solution politique, durable, négociée dans le cadre des Nations unies en Libye, où le processus politique est dans l'impasse depuis le début de l'offensive début avril de Khalifa Haftar sur Tripoli.

Pas de solution militaire à la crise actuelle

Depuis la chute de l'ancien régime de Maammar Kaddafi en 2011, la Libye peine à assurer une transition démocratique, alors que le pays est plongé dans un climat d'insécurité et de

chaos. Au regard de la situation actuelle, la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a réaffirmé dernièrement qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye. Lors d'un entretien téléphonique avec le Chef du gouvernement d'union nationale de Libye, Fayez Al Serraj, M^{me} Mogherini a souligné l'importance de poursuivre «la voie politique sous les auspices de l'ONU», d'autant plus qu'«il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise libyenne», indique un communiqué de son porte-parole. Les deux parties ont convenu de rester en contact étroit dans les prochains jours et de poursuivre le dialogue entamé dans le cadre des efforts en cours en vue de trouver une issue à la crise en Libye, où le processus politique est toujours dans l'impasse depuis le début de l'offensive début avril de Haftar sur Tripoli. L'UE avait déjà appelé à plusieurs reprises à un cessez-le-feu à Tripoli, exprimant ses inquiétudes quant à l'impact des actions militaires sur les civils, tout en exhortant toutes les parties impliquées à retourner à la table des négociations sous l'égide de l'ONU. Malgré les appels incessants de la communauté internationale pour un cessez-le-feu, les combats se poursuivent entre les forces du gouvernement d'union nationale et les troupes de Khalifa Haftar, qui n'ont pas réussi en raison d'une forte résistance des forces du GNA à entrer dans la capitale Tripoli. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les combats ont fait jusqu'ici 653 morts et 3 547 blessés.

F. M./APS

Mauritanie

Une radio communautaire pour lutter contre l'insécurité

La campagne présidentielle se poursuit en Mauritanie. Cette semaine, le candidat Ghazouani, dauphin du président Mohamed ouïd Abdel Aziz, battait campagne dans l'est du pays, dans la wilaya de Hodh Ech Chargui. L'Est est une région à régime spécial où la question sécuritaire reste encore une préoccupation. Même si elle n'a pas connu d'attaque depuis 2009, Nema, la préfecture, est à quelques kilomètres seulement du Mali. Pour lutter contre l'insécurité, un projet de radio communautaire doit bientôt voir le jour à Wade Chebi, à plus de 250 km de Nema.

La wilaya de Hodh Ech Chargui est une immense étendue désertique. Une grande partie de la population est nomade et s'informe grâce à la radio. Mohamed est le correspondant de Radio Mauritanie. «Comme nous

couvrons une région très vaste, il y a toujours des manques. Nous n'avons pas assez d'hommes ni de voitures pour être présents sur tout le territoire. Les nomades ont toujours un poste radio avec eux. Quand ils passent dans une zone de diffusion, ils écoutent», explique-t-il. Radio Mauritanie ne couvre que 80% de la wilaya. Le reste du territoire, comme la localité de Wade Chebi, est donc coupé du monde d'où l'idée d'une radio communautaire. «Nos sujets parlent de la santé, l'éducation, la sécurité. Nous avons un objectif sécuritaire. Si les auditeurs voient quelque chose de dangereux, il faut le signaler. Le problème, c'est que la population n'a pas conscience des menaces, ils ne savent pas les repérer parce qu'ils ne sont pas assez éduqués», souligne Mariam, reporter de la radio. Wade Chebi est un point de passage

important lors de la transhumance de la période de soudure, ce qui en fait un lieu stratégique dans la lutte contre l'insécurité. «Cette radio est sur un site qui est, au niveau purement tactique, très intéressant à exploiter parce que c'est un endroit où tout le monde passe. Et si c'est l'endroit où tout le monde passe et qu'on met quelque chose qui est stable et loyal en termes de population, eh bien à ce moment-là, on fait reculer la menace de façon directe», estime François Xavier Pons, du Projet d'appui à la sécurité et au développement en Mauritanie, financé par l'Union européenne. La radio communautaire de Wade Chebi commencera à émettre dans quelques semaines, avec un rayonnement de 30 à 40 km.

Amel O./RFI



Nucléaire

L'Iran augmente la pression

■ L'Iran a annoncé hier que ses réserves d'uranium enrichi dépasseront à partir du 27 juin la limite imposée par l'accord international sur son programme nucléaire conclu en 2015, augmentant la pression après le retrait des États-Unis de ce pacte.

Rosa C.

Conclu à Vienne par l'Iran, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, l'accord vise à limiter drastiquement le programme nucléaire de la République islamique en échange d'une levée des sanctions économiques internationales contre ce pays.

Mais le président américain Donald Trump a retiré son pays de ce pacte en mai 2018, et Washington a rétabli de lourdes sanctions contre Téhéran, qui presse depuis des mois ses partenaires encore parties à l'accord de l'aider à en atténuer les effets



dévastateurs pour son économie.

Jusqu'ici, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a certifié que l'Iran agissait en conformité avec les engagements qu'il a pris au terme de cet accord.

Avec l'annonce iranienne, les choses pourraient changer à partir de fin juin, et l'AIEA, organisme onusien, juger Téhéran en infraction.

«Aujourd'hui, le compte à rebours pour passer au-dessus

des 300 kilogrammes pour les réserves d'uranium enrichi a commencé et dans dix jours, c'est-à-dire le 27 juin, nous dépasserons cette limite», a déclaré Behrouz Kamalvandi, porte-parole l'Organisation iranienne de l'énergie atomique lors d'une conférence de presse.

Cette annonce survient dans un contexte de très fortes tensions entre l'Iran et les États-Unis, qui ont renforcé leur présence militaire au Moyen-Orient pour faire face à une «menace iranienne» présumée, et accusent Téhéran d'être responsable des attaques ayant visé jeudi deux tankers en mer d'Oman, ce que Téhéran dément. Les relations entre l'Iran et les États-Unis se sont nettement détériorées

depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump dont le gouvernement entend mener une campagne de «pression maximale» contre la République islamique. Un an après le retrait des États-Unis de l'accord de Vienne, Téhéran a annoncé le 8 mai qu'il avait décidé de ne plus respecter deux limitations auxquelles il avait consenti: celles imposant un plafond à 300 kg pour ses réserves d'uranium enrichi (UF6) et à 130 tonnes pour ses réserves d'eau lourde. Le même jour, l'Iran avait adressé un ultimatum de 60 jours aux États-Unis, qui ont renforcé leur présence militaire au Moyen-Orient pour faire face à une «menace iranienne» présumée, et accusent Téhéran d'être responsable des attaques ayant visé jeudi deux tankers en mer d'Oman, ce que Téhéran dément. Les relations entre l'Iran et les États-Unis se sont nettement détériorées

engagements pris en matière nucléaire. La décision sur la mise en oeuvre de cette deuxième phase est du ressort du Conseil suprême de la sécurité nationale, présidé par M. Rohani. En ce qui concerne l'enrichissement d'uranium, a néanmoins déclaré M. Kamalvandi, «nous avons envisagé divers scénarios»: «Ils vont d'un passage à 3,68% jusqu'à n'importe quel autre pourcentage en fonction des besoins du pays.»

Sur la question du réacteur d'Arak, les autorités débattent encore de savoir s'il conviendrait, le cas échéant, de le «reconcevoir ou de le faire revivre», a-t-il dit. «S'il a fallu du temps pour réaliser la première étape du plan» (concernant les stocks d'eau lourde et d'uranium enrichi), il ne «faudra pas plus d'un jour ou deux» pour mettre en oeuvre une éventuelle décision d'augmenter le degré auquel l'Iran enrichit l'uranium, a-t-il averti. L'Iran se plaint de ne pas bénéficier des retombées économiques qu'il espérait de l'accord de Vienne. Son produit intérieur brut (PIB) devrait chuter d'au moins 6% cette année, selon le Fonds monétaire international.

Estimant être le seul État partie à ce pacte à remplir ses engagements, il accuse l'Union européenne de ne rien vouloir ou pouvoir faire pour sauver l'accord. Paris, Berlin et Londres ont lancé en début d'année un mécanisme de troc («INSTEX») censé aider l'Iran à contourner les sanctions américaines, mais celui-ci n'a encore accouché d'aucune transaction. R. C.



Impuissance

Identité

Par Fouzia Mahmoudi

Les élections européennes à peine passées, il est temps pour les responsables politiques français de se focaliser sur le prochain rendez-vous électoral. La présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, qui a vu son parti arriver premier au scrutin européen, a dévoilé cette semaine une partie de sa stratégie en vue des élections municipales de 2020, en tendant la main aux Républicains déçus. Marine Le Pen s'est en effet dite «prête à discuter» avec des électeurs et des militants de LR, en crise depuis la déroute aux européennes, ainsi qu'avec ceux qui «contestent» Emmanuel Macron, pour fonder «des plateformes d'action communes» en vue des municipales de l'an prochain. «Je lance un appel vibrant [...] à tous ceux qui, chez LR, n'ont pas envie d'être embrigadés dans l'armée d'Emmanuel Macron, n'ont pas envie de participer au renforcement d'une politique laxiste, injuste, antisociale. [...] Nous sommes prêts à discuter avec eux, à mettre en oeuvre des plateformes d'action communes et nous sommes prêts à le faire dès les élections municipales», a déclaré la présidente du RN lors d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion du conseil national de son parti. Elle a souhaité ces discussions «dans un esprit d'ouverture», à l'instar des élections européennes, lors desquelles le RN, sorti victorieux, avait mis sur sa liste l'ancien ministre sarkozyste Thierry Mariani, l'ancien député LR Jean-Paul Garraud et avait reçu le soutien d'un ancien conseiller régional LFI. «De droite, de gauche et d'ailleurs, nous lançons à tous ceux qui contestent la politique d'Emmanuel Macron, qui souhaitent que la nation soit renforcée et avec elle les protections», un appel «à nous rejoindre, à parler, [...] et à construire avec nous la grande force d'alternance qui devra voir d'ici trois ans la défaite d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle», a-t-elle ajouté. «Je ne suis pas une femme de compromission mais je suis capable d'être une femme de compromis sur des gestions municipales», a-t-elle insisté. «Chacun peut conserver très bien son identité, l'appartenance à sa formation, son parcours et en même temps travailler ensemble». «Nous avons fait 23%, LR a fait 8%. Nous sommes le premier parti de France et [...] la responsabilité que ça nous donne, c'est d'être la grande force de rassemblement pour construire l'alternance demain. Et ça, ça nécessite de tendre la main», a-t-elle ajouté. Reste à savoir si cet appel sera entendu et surtout suivi d'effets. Mais si le RN a sérieusement réussi à blanchir son image auprès des électeurs, il n'est pas certain que les représentants politiques soient, eux, prêts à franchir le pas et à se ranger derrière l'ex-Front National. F. M.

États-Unis

Trump lance sa campagne présidentielle en Floride

Ronald, Don et John vivent dans le «Disneyland» des retraités républicains de Floride, une ville conçue pour accueillir le troisième âge, avec des voies pour les voitures de golf et où les résidents ont tout le temps de faire campagne pour Donald Trump. Située dans le centre de la Floride, The Villages compte près de 75 000 habitants, d'un âge moyen de 71 ans et en majorité républicains. Il y a peu, cinq retraités portant des pin's à l'effigie de Donald Trump examinaient les listes des personnes ayant récemment emménagé dans le coin, pour leur envoyer des invitations à rejoindre les clubs républicains. A une heure de voiture au sud, le président doit lancer aujourd'hui à Orlando sa campagne pour sa réélection en 2020. «Nous sommes très fiers», dit à l'AFP Ronald McMahan, vice-président de l'un de ces clubs. «Nous sommes fiers d'être républicains, d'être entourés d'autres républicains et que Trump ait décidé de lancer sa campagne ici». Ce n'est pas un hasard: le milliardaire aura besoin d'une nouvelle victoire en Floride pour décrocher un second mandat. «Le président vient ici parce qu'il sait que cet État est un point de bascule», explique

Dennis Baxley, sénateur républicain de Floride. Avec quatorze millions d'électeurs, c'est l'un des États pouvant basculer côté démocrate comme républicain. La Floride garde, souvent, en haleine tout le pays en raison de scrutins serrés. Si serrés qu'en novembre les suffrages pour trois postes clés ont dû être recomptés. C'est pourquoi le trio de retraités envoie des dizaines d'invitations. Les septuagénaires racontent avec enthousiasme que The Villages est comme «Disneyland»: c'est même «l'endroit le plus heureux sur Terre» pour les retraités républicains. «Quand la campagne commencera vraiment et que nous saurons qui sera l'adversaire (de Donald Trump), le président pourra compter ici sur un grand groupe de personnes qui l'aideront à gagner la Floride une nouvelle fois», promet M. Eaton.

Les retraités «partagent certaines des valeurs primordiales que j'essaie de protéger», explique le sénateur Baxley. «Nous protégeons des choses comme la foi, la famille, la liberté, les opportunités et la vie elle-même». Tous sont imperméables aux critiques visant M. Trump, accusé par exemple de sympathie envers les suprémacistes blancs ou d'obs-

truction à la justice dans le cadre de l'enquête russe. Des «infox», disent-ils. «Je sais que certaines personnes sont déçues par le caractère parfois abrasif de Trump», dit Ronald McMahan, 72 ans. «Mais nous avions peut-être besoin de quelqu'un qui arrête d'être poli, distingué, et qui dise les choses comme elles sont». Le président s'est félicité mercredi sur Twitter que l'événement d'Orlando ait déjà reçu plus de 74 000 demandes, pour une salle de 20 000 places. Orlando, comme les autres grandes villes de Floride, est un îlot démocrate au milieu d'une mer rouge – la couleur du parti républicain. Cette région compte aussi de nombreuses personnes originaires du territoire américain de Porto-Rico, dont beaucoup en veulent particulièrement au président pour sa réaction après l'ouragan Maria qui a dévasté l'île en 2017. Si M. Trump est plutôt impopulaire chez les Hispaniques au niveau national pour sa gestion de l'immigration, ceux habitant en Floride éprouvent davantage de sympathie. Ils sont en majorité Cubains et choisissent le candidat se montrant le plus dur envers le régime au pouvoir sur l'île.

Peinture

Smail Ouchene expose

«Estérification» jusqu'au 15 juillet

■ L'artiste peintre Smail Ouchene expose jusqu'au 15 juillet à la galerie Racim d'Alger une soixantaine de toiles regroupées sous l'intitulé de «Estérification», une exploration d'un processus de l'arrachement de l'âme de son environnement matériel.

Par Racim C.

Le plasticien propose une forme de libération et de renaissance de l'âme dans des œuvres comme «J'ai tout vu» et «Survivor» (Survivant), montrant des formes humaines sans traits, dans un processus de mutation, sortant d'un environnement symbolisant la pénombre, la destruction et le feu.

L'estérification, le passage vers la «conscience imageante» – un concept qui se substitue à l'imaginaire pour l'artiste, est rendue dans des œuvres comme «Dialogue volatil», traduisant un environnement céleste, «Il était une fois le paradis» célébrant le mouvement ample et le vert, ou encore «Immersion dans le turquoise» qui évoque le voyage et la mer. Le thème de la transformation est également présent

dans «Le revenant», «After the far» et «Petroleum dinosaure» pour exprimer la métamorphose totale de la matière et de son état originel. Dans un registre impressionniste, l'artiste propose quelques œuvres plus anciennes comme «Le labeur des mots» et «Old Ship». Entre autres œuvres proposées par Smail Ouchene, «En terre des aïeux», une toile dominée par la couleur terre et célébrant les



cycles agraires naturels. Enseignant à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger, Smail Ouchene est diplômé du même établissement en 2012. Il a enseigné le dessin et la peinture à l'école régionale des beaux-arts de Azazga. Smail Ouchene a

présenté ses œuvres pour la première fois en 2004 à Alger, à la faveur d'une exposition intitulée «Mosaïque d'été», avant de participer à des expositions en France et en Tunisie ainsi qu'à plusieurs salons régionaux et nationaux. R. C./APS

Livres

Roman. «Les Choses comme elles sont», de Claudine Galea

Claudine Galea, dans «Les Choses comme elles sont», nous invite à accompagner une fillette qui grandit à Marseille à l'heure de la décolonisation, partagée entre les mondes clivés de ses parents, le Père-Elios – à jamais en deuil d'une Algérie mythifiée – et la Mère-Ritou, institutrice campée sur les valeurs du communisme de l'après-guerre.

Claudine Galea observe et raconte tout à hauteur d'enfant. Et, sur ce fond d'enfance, elle montre comment les drames parallèles du père (le mirage colonial dissipé) et de la mère (un père évanoui, mécanicien sur un cargo dont la disparition inexplicable est couverte par le «secret-défense») entrent dans la conscience de la petite et peu à peu la construisent.

Curieuse, seule et singulière, l'enfant franchit, au fil des «Choses comme elles sont», le gué qui la mènera à un territoire neuf, où toutes les vies sont possibles. La vivacité de sa perception sensorielle et la vitalité de son élan abolissent les obstacles. L'avenir, tous les avènements, s'ouvrent alors devant elle, au bout de ce roman tout de mesure, de tempo et de justesse, qui, avec une légèreté apparente, propo-

se la bande-son d'un temps, et d'une métamorphose.

Philippe-Jean Catinchi
«Les Choses comme elles sont», de Claudine Galea, Gallimard, collection Verticales, 248 pages.

Fantasy. «La Rose de Djam, tome I. L'Appel des Quarante», de Sandrine Alexie

A l'été 1186, en Syrie, le château de Terra Nuova pleure son seigneur, «le duc de fer». C'est donc à Sybille, sa nièce, que revient la charge de défendre la forteresse de Jérusalem. A l'est, un ennemi plus dangereux que tous les émirs, princes et brigands, défie les Quarante. Pour l'arrêter, Sybille doit retrouver une coupe légendaire qui renferme les secrets du cosmos : la Rose de Djam.

Dans ce premier tome, Sandrine Alexie revisite la légende iranienne du «Djam-i Djam», double orientale de la légende du Graal. Imprégnée de poésie mystique, elle sculpte des personnages âpres dans un monde violent, où les différends religieux se règlent à la pointe de l'épée. L'auteure transporte avec passion son lecteur dans les méandres des dynasties seldjoukide (Iran, Asie mineure, XI-XIII siècles) et ayyoubide (Egypte, Syrie, XII-

XIV siècles), période au cours de laquelle cohabitent Normands, Occitans, Turcs et Perses dans un extraordinaire bouillonnement culturel.

«La Rose de Djam» mêle l'argot des Francs aux circonvolutions fleuries des émirs. Fascinée par les chroniques historiques, Sandrine Alexie s'amuse à en reproduire le style alambiqué. Elle renouvelle les sources d'inspiration de l'heroic fantasy tout en respectant les fondamentaux du genre. Un courant d'air frais dans un registre très attaché à l'esthétique de J. R. R. Tolkien, dont l'univers signe la rencontre entre les mythes celtes et scandinaves sur fond d'Europe médiévale idéalisée.

Elisa Thévenet
«La Rose de Djam, tome I. L'Appel des Quarante», de Sandrine Alexie, L'Atalante, 368 pages.

Ethnologie. «Contre temps et marées», de Boris Charcossey

Les carnets de bord de Boris Charcossey, ethnologue embarqué avec des pêcheurs hauturiers (de haute mer) au large de l'Ecosse, nous font découvrir un univers invraisemblable, où la frontière du jour et de la nuit s'efface, où il n'y a pas

plus de limites que de repères.

Ce livre confirme que ces hommes ne sont pas des aventuriers du grand large se frottant aux éléments au péril de leur vie, mais d'abord des ouvriers de la mer. Boris Charcossey donne à voir ces hommes épuisés enchaînant les gestes silencieusement, comme des automates. L'un d'eux déclare même : «Nous, on a le droit d'être au lit que si on est mort».

L'enquête au long cours menée par l'ethnologue avec des équipages et des capitaines différents, pendant toutes les saisons, restitue l'âpreté de ce quotidien. Personne ne se plaint, même quand la mer fulmine. L'auteur avoue ressentir une grande lassitude à «observer les faits et gestes d'hommes soumis au martyre de la pêche», placé dans la posture du voyager.

Les jours passent. Le sentiment d'isolement s'accroît, l'environnement de l'équipage se rétrécit. Il devient un huis clos avec une proximité forcée. Plus de repères géographiques, plus de réseau sur les téléphones portables, plus de navires croisés. Puis on revient à terre et la galère s'arrête, repos réglementaire oblige. Jusqu'à la prochaine rotation.

Anne Both
«Contre temps et marées», de Boris Charcossey, Publications de la Société d'ethnologie, Nanterre, 208 pages.

Musicien avec agrégation artistique

«Gainsbourg, art(s) et essai(s)»

Peintre éconduit, le musicien esthète s'est essayé à tout, comme le rappelle un documentaire réjouissant. Serge Gainsbourg voulait être un artiste «majeur», un peintre. Et non un artiste «mineur», qualificatif qu'il accolait à la chanson. Celle-ci lui apportait pourtant gloire et popularité. «La peinture coûte beaucoup d'argent. J'ai eu peur de cette bohème». Comme son père, Joseph, Serge a renoncé. Toute sa carrière découle de cette vocation contrariée, comme le relate le documentaire réalisé par Vincent Perrot, dans le cadre d'un cycle consacré aux musiciens cinéphiles. Un petit bijou qui écarte le superficiel (la provo' maintes fois ressassée) pour toucher à l'essentiel, à l'intelligence créatrice sous toutes ses formes.

«A 13 ans, mon père m'ame-

nait dans son atelier. J'ai eu comme maîtres Charles Camoin, Fernand Léger...» Dans les années 1950, Serge Gainsbourg étudie l'architecture et la peinture. Parmi ses professeurs, le peintre et graveur André Lhote. Dali devient un ami, et Francis Bacon un modèle. Le jeune homme possède un joli coup de crayon, qu'il utilisera pour dessiner à l'encre de Chine les pochettes des disques «Rock Around the Bunker» (1975) et «Amours des feintes» (1990), avec des pleins et des déliés. «Comme dans la vie : il faut des pleins et des déliés». Insuffisant toutefois pour en vivre.

«Un certain sens de l'esthétisme»

Ses débuts musicaux, on l'oublie souvent, sont laborieux. Il

devra attendre «Aux armes et caetera» (1979) pour obtenir son premier disque d'or, à l'âge de 51 ans – Louis Chedid en rappelle abruptement la cause. De sa passion il conserve «un certain sens de l'esthétisme» qu'il va appliquer à l'écriture, la photographie, le cinéma – cet «art suprême» qui, a ses yeux, englobe tous les autres.

Animateur de radio, de télévision et fou de vitesse, Vincent Perrot est un autre eclectique. De même que ses invités, de Philippe Labro (journaliste de presse, patron de radio, écrivain, cinéaste et parolier pour Serge Gainsbourg), Etienne Daho (chanteur, amateur d'art et de peinture), Just Jaeckin (sculpteur, photographe, peintre, cinéaste). «Serge attirait les personnalités comme celles-ci», rappelle, le 12 juin, l'animateur

de RTL, le photographe William Klein, rarissime à la télévision, le publicitaire Jacques Séguéla, chacun révèle une facette de l'esthète, écrivain, poète, graphiste. Le cinéaste Georges Lautner n'en revient toujours pas de l'audace du «Requiem pour un con» («pour un c...»), sur l'affiche du film de 1968).

A l'aube de la quarantaine, Serge Gainsbourg rencontre sa muse, Jane. Elle lui inspire «Histoire de Melody Nelson», magnifique symphonie pop de 1971, mais flop retentissant. «Les gens n'étaient pas prêts», résume le critique rock Philippe Manœuvre. Ce n'est pas grave. Melody Nelson est «quasiment un film», souligne Jane Birkin, et à ce titre s'inscrit dans la progression artistique de son pygmalion : le producteur Jacques-Eric Strauss lui propose de faire

un vrai film ! «Gainsbourg était flatté», précise Vincent Perrot. Strauss, c'est quand même Le Clan des Siciliens, avec Gabin et Delon». Ce sera «Je t'aime moi non plus» (1976), avec Jane Birkin et l'acteur warholien Joe Dallesandro. Chaque plan est conçu comme un tableau. La réalisation est exigeante.

«Serge n'a jamais voulu faire «moins» pour que les gens pauvres en culture puissent comprendre, commente Jane Birkin avec une syntaxe toute britannique. Il a toujours supposé que les gens étaient capables de comprendre et que le beau devait être à la portée de tous. Une ambition majeure».

Gainsbourg, art(s) et essai(s), documentaire de Vincent Perrot (Fr., 2018, 50 min).

C. Pacary/Le Monde



Confédération africaine de tennis Mohamed Bessaâd vice-président

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaâd, a été élu vice-président de la Confédération africaine de tennis (CAT) pour le mandat 2019-2023, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Bessaâd a été élu lors des travaux de l'Assemblée générale élective (AGE) tenus vendredi et samedi à Antananarivo (Madagascar) et qui ont été marqués par la réélection du Tunisien Tarek Chérif à la tête de la CAT pour un nouveau mandat. Outre la vice-présidence de l'instance continentale, Bessaâd a été élu aussi président de la zone 1 africaine. «J'ai décidé d'être candidat à la vice-présidence pour aider le tennis africain et algérien. Nous allons tout faire pour continuer à élever le niveau technique et développer le tennis dans tout le continent», a indiqué Bessaâd, dimanche. Avant l'entame des travaux de l'AGE, la CAT a tenu

son Assemblée générale ordinaire (AGO) qui a vu l'adoption des bilans moral et financier 2018 par ses membres. Avec cette élection, Bessaâd marque des points dans le circuit international, lui qui a été élu membre au Bureau exécutif de l'Union arabe de tennis (UAT) pour le mandat 2017-2021 lors de l'AGE tenue le 28 octobre 2017. «Actuellement, je suis aussi membre du Bureau exécutif de l'Union arabe de tennis. Je voulais marquer ma présence pour aider le tennis arabe et algérien. Je gère la commission technique et de développement. Mon prochain objectif est d'être membre du Bureau exécutif de la Fédération internationale de tennis», ambitionne le patron de la FAT. En terre malgache, Bessaâd a été accompagné par Mohamed Ammari, secrétaire général de la Fédération algérienne de tennis.

Cyclisme / Tour de Corée du Sud Reguigui à la 4^e place

LE CYCLISTE algérien Youcef Reguigui, sociétaire du club malaisien Terengganu Cycling Team, a terminé 4^e au classement général du Tour international de Corée du Sud, avec une minute et trois secondes de retard sur l'Italien Filippo Zaccanti (Nippo Vini Fantini Faizani), vainqueur en 13h35:38. Le tour s'est clôturé dimanche, avec le déroulement de la 5^e et dernière étape, disputée sur une distance de 65 kilomètres dans la capitale Séoul. Reguigui est entré en 6^e position, en 1h21:28, avec le même temps que le vainqueur. L'Algérien avait très bien démarré cette compétition, endossant le maillot jaune le leader à l'issue de la 2^e étape, disputée jeudi dernier, sur une distance de 161,6 kilomètres entre Cheonan et Danyan, avant de perdre progressivement du

terrain par rapport à l'Italien Zaccanti, pour terminer finalement 4^e. Reguigui s'était en effet contenté de la 7^e place lors de la 3^e étape, disputée vendredi dernier, sur une distance de 178,3 kilomètres, entre Tanyang et Samch'ok, avant de se ressaisir un peu dans la 4^e étape, disputée le lendemain, sur une distance de 127 kilomètres, entre Samch'ok et Goseong et à l'issue de laquelle il avait terminé à la quatrième place. Reguigui se console cependant en le maillot bleu qu'il a gardé jusqu'au bout, puisque c'est lui qui termine meilleur sprinter de ce Tour de Corée du Sud avec un total de 66 points, devant le Néerlandais Kreder Raymond, sociétaire du club Team Ukyo. Au total, 120 coureurs représentant 19 clubs ont pris part à ce Tour cycliste de Corée du Sud.

Tennis

La FAT honorée par la CAT

LA CONFÉDÉRATION africaine de tennis (CAT) a honoré samedi la Fédération algérienne de la discipline (FAT) pour ses «grandes réalisations» dans le tennis africain durant l'année 2018, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Cette «reconnaissance exceptionnelle» a eu lieu au terme des travaux de l'Assemblée générale ordinaire

(AGO) de l'instance continentale, tenus vendredi et samedi à Antananarivo (Madagascar). Le trophée a été remis à Mohamed Bessaâd, président de la FAT, par le Tunisien Tarek Chérif, président de la Confédération africaine et l'Américain David Haggerty, patron de la Fédération internationale de tennis.

Championnat national de handball (U17-garçons) L'ES Arzew présent aux play-offs

L'ES Arzew représentera la Ligue régionale oranaise lors des play-offs du championnat national de handball des moins de 17 ans (garçons), prévus du 30 juin au 2 juillet à Bouira. Les jeunes de la ville pétrochimique ont validé leur billet pour ce tournoi après avoir dominé leur championnat de wilaya, tout comme les moins de 15 ans du club. A Bouira, l'ESA aura à croiser le fer avec huit autres formations championnes de leurs Ligues régionales respectives. Il s'agit du WRV Hassani Abdelkrim (El Oued), de la JES Skikda, du HBC El Biar, du CS Sour El Ghozlane, du HM Tissemsit, de l'ES Ain Touta, du CSHB Adrar et de MAJD Bliida. Les Oranais visent tout simplement le trophée national, selon le président du club, Amine

Benmoussa, qui déplore néanmoins les conditions difficiles dans lesquelles son équipe prépare l'épreuve. «Figurez-vous que pour l'heure nous n'avons pas encore rassemblé l'argent nécessaire pour le transport et la prise en charge de l'équipe à Bouira», a-t-il fait savoir dans une déclaration. Il en a profité pour faire appel aux autorités locales ainsi qu'au directeur de la jeunesse et des sports d'Oran pour aider le club à débouler la situation et assurer sa présence dans le tournoi. «Nous disposons d'une bonne équipe des moins de 17 ans sur laquelle nous plaçons d'ailleurs d'énormes espoirs. Nous espérons avoir l'aide nécessaire pour que ces jeunes, pleins d'ambitions, puissent aller au bout de leur rêve», a-t-il souhaité.

Algérie 3-Mali 2 Delort offre la victoire aux Verts

■ Andy Delort a débuté de fort belle manière avec les Verts en inscrivant le but permettant aux siens de l'emporter sur le fil (3/2), lors du match qui a opposé la sélection nationale au Mali à Doha (Qatar) avant-hier soir. Le joueur de Montpellier, convoqué en dernière minute suite à l'exclusion de Haris Belkebla, a réussi à se montrer décisif dès sa première apparition.

Par Mahfoud M.

Le joueur, natif de Sète, qui a été incorporé en seconde période, a trouvé la faille sur l'une des rares occasions qu'il a eues à se mettre sous la dent. À la 80^e minute, alors que le score était de deux partout, il a mis à mal le gardien adverse et permis donc aux siens de boucler la préparation à la CAN avec un bon résultat. C'est Riyad Mahrez qui lui a offert la passe décisive. Auparavant, dans ce match, les Algériens ont été menés au score à deux reprises. Mais à chaque fois et en faisant appel à leurs ressources mentales, ils ont réussi à recoller. En première période, c'est Baghdad Bounedjah qui a remis les siens dans le sens de la marche. L'attaquant d'Al Sadd a signé à l'occasion son 7^e but en 8 sorties avec son pays. Le deuxième but des Verts a, lui, été l'œuvre de Youcef Belaili. L'attaquant de l'ES Tunis a rétabli la parité sur pénalty.

Bounedjah de nouveau buteur

Lors de leur stage au Qatar, les champions d'Afrique 90 ont donc réussi à faire le plein de confiance. Mardi dernier, ils



Delort débute fort avec l'EN

s'étaient déjà produits en amical. Contre le Burundi, ils ont dû se contenter d'un petit nul. Le départ pour l'Egypte aura lieu en début de semaine. L'Algérie entame son parcours à la CAN dimanche prochain. Lors de sa première sortie dans le tournoi continental, elle croisera le fer avec le Kenya. Dans leur groupe, Sofiane Feghouli et consorts défieront également le Sénégal

et la Tanzanie. Le coach national, Djamel Belmadi, estime que ce succès permettra aux siens de prendre un certain ascendant psychologique avant de penser à ce tournoi qui s'annonce très difficile pour les Verts qui se doivent d'être prêts de tous les côtés pour aller de l'avant et réussir un bien meilleur parcours que les tournois précédents.

M. M.

Emirats arabes

Bougherra entraînera Al-Fujairah

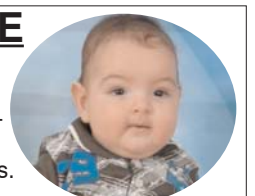
Le club émirati d'Al-Fujairah a annoncé dimanche sur son compte Twitter avoir nommé l'Algérien Madjid Bougherra comme nouvel entraîneur de son équipe première, sans préciser la durée du contrat, ou l'objectif assigné à l'ex-capitaine de la sélection algérienne. L'ancien défenseur central des Glasgow Rangers et de Sheffield Wednesday, aujourd'hui âgé de

36 ans, s'était reconverti en entraîneur en 2017, intégrant le staff technique de la sélection algérienne lors de la Coupe d'Afrique des nations au Gabon. Après quoi, le natif de Longvic (France) est allé monnayer ses compétences au Qatar, prenant en charge l'équipe U23 de son ancien club, Al-Duhaïl, avec laquelle il a remporté deux titres. Al-Fujairah sera donc sa première expérience en tant qu'entraîneur en chef d'une équipe seniors, mais Bougherra ne devrait pas s'y sentir dépaysé, car connaissant parfaitement la maison. En effet, après une riche carrière en Europe, «Magic» Bougherra avait rejoint le Golfe où il a commencé par

porter les couleurs du club qatari d'Al-Duhaïl entre 2011 et 2014, avant de rejoindre Al-Fujairah, de 2014 à 2016. En sélection nationale, Bougherra a rejoint les «Verts» en 2004 alors qu'il relevait encore de la catégorie «espoirs», puis a progressivement grimpé les échelons, jusqu'à en devenir le capitaine. Le «Magic» a disputé, entre autres, les Coupes du monde de 2010 et 2014, ainsi que les Coupes d'Afrique des nations de 2010 et 2015. Il a joué son dernier match officiel sous le maillot national lors de la CAN-2015, en Guinée-équatoriale, lors duquel l'Algérie s'est inclinée en quarts de finale contre la Côte d'Ivoire (3-1).

ANNIVERSAIRE

La famille MIRA MOUSSA et son épouse KIZI souhaitent un joyeux anniversaire et longue vie de bonheur à leur joli poupon Mayas.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Réaménagement du Palais des expositions
selon les normes internationales

La Safex attend le feu vert depuis 2 ans

LE DIRECTEUR général de la Société algérienne des foires et expositions (Safex), Tayeb Zitouni a annoncé, lundi, que le projet de reconstruction et de modernisation du Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), d'un montant de 52 milliards DA, attendait le feu vert, depuis 2 ans, en vue de sa réalisation.

Dans un entretien à l'APS, M. Zitouni a affirmé que ledit projet soumis, depuis deux ans, au Conseil des participations de l'Etat (CPE) attendait le feu vert pour son lancement, ajoutant qu'*il sera procédé dans un premier temps à la réalisation d'espaces d'exposition de 200 000 m² de superficie dans un délai ne dépassant pas les 18 mois*.

Construit durant les années 1970, le Palais des expositions ne peut abriter que 70 foires ou salons seulement par an, en raison de la vétusté et de l'exiguïté de ses espaces d'exposition (35 000 m² seulement), a-t-il ajouté, précisant que l'accélération des travaux de reconstruction ouvrira de grandes perspectives de partenariat international en matière d'organisation de manifestations à dimension internationale.

Ce nouveau projet est motivé par la capacité et les conditions d'accueil actuelles du Palais des expositions qui ne permettent pas à la société

d'augmenter ses revenus, d'où l'impératif d'*«élargir les espaces d'exposition, à travers la reconstruction de cette structure selon les normes internationales en vigueur*».

Ledit projet prévoit la réalisation de lieux d'hébergement pour les opérateurs étrangers au sein même de l'édifice, en sus de tours d'affaires et d'un hôtel 5 étoiles d'une capacité d'accueil de plus de 850 sociétés, outre l'aménagement de 15 ha en espaces de loisirs, à savoir des jardins, des espaces commerciaux, des salles de cinéma et des parkings.

Comme à l'étranger, le transport sera garanti pour faciliter l'accès des visiteurs, et le Palais sera desservi par des lignes de métro et de tramway, a-t-il fait savoir, ajoutant que la Safex *«a formulé une demande aux responsables de l'administration du métro d'Alger pour construire une station de métro dans l'esplanade du Palais. Une demande restée, néanmoins, sans suite*».

Par ailleurs, M. Zitouni a insisté sur l'importance d'accélérer la création d'un Palais des expositions *«compétitif*», regroupant toutes les structures nécessaires, lesquelles seront adaptées aux normes internationales en vue d'attirer un maximum de partenariats et d'investissements étrangers.

Slim O.

Communauté nationale à l'étranger

Deux dossiers validés par la Cnac sur une dizaine examinés à Oran

SEULS deux dossiers déposés par des jeunes de la communauté nationale installée à l'étranger pour la création de leur propre micro-entreprise en Algérie ont été validés depuis le début de l'année par l'antenne de la wilaya d'Oran de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), sur une dizaine de demandes instruites, a-t-on appris du directeur de cet organisme. *«Deux dossiers, seulement, ont été validés jusqu'à fin mai dernier parmi plus d'une dizaine de dossiers déposés»*, a fait savoir à l'APS, Nourredine Sahraoui. Ces validations concernent des projets pour la création d'une société de transport sanitaire ainsi qu'un bureau d'études de conseils en investissement, a-t-il précisé. Le même responsable a expliqué que les demandeurs de projets peuvent postuler par le biais d'un formulaire à une *«préinscription en ligne*». Après étude des informa-

tions portées sur ce formulaire, une réponse leur sera envoyée par messagerie au compte communiqué par leur soins. Les jeunes entrepreneurs peuvent s'inscrire sur le même site pour suivre leurs dossiers et bénéficier de divers services. Ces initiatives entrent dans le cadre de l'application des nouvelles mesures annoncées visant à inciter les membres de la communauté nationale à l'étranger à participer au développement de l'économie nationale. Le même responsable a préconisé une *«meilleure communication*» pour inciter les Algériens de l'étranger à s'intéresser à cette initiative visant à faire participer cette communauté activement à l'essor économique et social du pays. La Cnac a validé, depuis le début de l'année en cours, un total de 72 projets d'investissement dans divers secteurs sur les 102 dossiers déposés. **Safy T.**

LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Cadre de vie à Béjaïa

Des habitants de Tizi s'insurgent

■ Les habitants du quartier Rezkallah de Tizi, banlieue de la commune de Béjaïa, se sont encore donné rendez-vous devant le siège de la wilaya.

Par Hocine C.

Ces derniers ont observé un nouveau rassemblement de protestation au cours duquel ils ont exprimé leur colère face au cadre de vie régnant dans leur quartier depuis des lustres et dénoncer, à l'occasion, le peu d'entraide des autorités locales afin de trouver de solutions en vue de l'améliorer en dépit des actions précédentes où maintes fois ils avaient

été interpellés. Les mécontents ont réitéré hier leur appel pour la prise en charge par les autorités de leurs revendications dont l'aménagement du chemin du quartier, l'alimentation de leurs foyers en électricité, le raccordement au gaz naturel et leur approvisionnement en eau potable. Quatre représentants des protestataires devaient rencontrer le wali afin de discuter de leurs doléances et leur prise en charge. Cependant, les insurgés

n'étaient pas d'humeur à rencontrer encore une fois les autorités car, selon eux, le même scénario se répète chaque fois que les habitants observent un sit-in. Autrement dit, des promesses sont données aux représentants des villageois et ensuite plus rien et des années passent et la situation n'évolue point ; elle reste telle qu'elle était depuis longtemps sans que personne ne daigne changer les choses.

H. C.

À travers le pays

Cinq morts par noyade au cours des dernières 24 heures

Cinq personnes sont décédées par noyade (2 en mer et 3 dans des réserves d'eau) durant ces dernières 24 heures dans des wilayas du pays, selon un bilan de la Protection civile rendu public lundi. Il s'agit d'*«un adolescent décédé noyé dans une zone rocheuse interdite à la baignade au lieu-dit Cap Roussou, commune de Bir El Djir (wilaya d'Oran), d'un autre adolescent décédé noyé dans une zone rocheuse interdite à la baignade au lieu-dit El Khamsa, commune de Targa, (Ain Témouchent) et une personne décédée noyée dans un oued au lieu-dit Ouled Benyato, commune de Sobha (wilaya de Chlef)»*, détaille la même source. Dans la wilaya de M'sila, *«2 adolescents sont décédés noyés, l'un dans un barrage au lieu-dit Dfen, commune de Ouled Derradj et l'autre dans une piscine située à la commune d'El Houamed»*, ajoute-t-on. Par ailleurs, *«les secours de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh sont inter-*

venus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un entrepôt de bouteilles de gaz butane, ayant causé des gênes respiratoires à 7 personnes», relève-t-on.

Relizane : le corps d'un noyé repêché dans l'oued Chelliff

Le corps d'un noyé a été repêché dans l'oued Chelliff au niveau de la commune d'Ouarzane (60 km à l'est de Relizane), a-t-on appris lundi du chargé de communication de la Protection civile de la wilaya. Le lieutenant Abbes Khamallah a indiqué que les agents de la Protection civile ont repêché, dimanche soir, le corps sans vie d'un homme de 35 ans noyé à l'oued Chelliff au lieu dit douar Ouled Benyettou, à Ouarzane. La dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'EPH Ahmed-Francis d'Oued Rhiou.

M. L.